

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M20- 0002115

72653

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4543

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KHAOUDI

Bouchair

Date de naissance : 12/05/1960

Adresse : 240 Bd. Al Joulane Salmia II

Tél. : 0674370077 Total des frais engagés :

1000 2634 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 27/05/21

Nom et prénom du malade : KHAOUDI Bouchair Age : 62

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Diabète



En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 31/05/21

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Bouchair

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27.05.21		9	1000DH	<i>D. Hajar AMRAIJI Médecine Générale Riad El Bernoussi Lot. 4, Appt. 3 - 20000</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE FADILA CASABLANCA Mme FILALI GUENNOUN Ibtissam  220, Boulevard Al Joulani Salma 2 - Casablanca Tél: 05 22 38 01 47 ICE : 002115854000092	27/05/21	2634,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

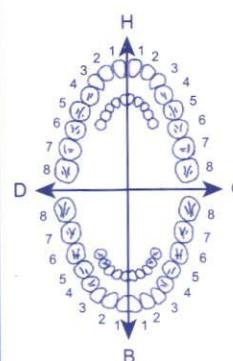
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Hajar AMRAINE

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca

Médecin à la Polyclinique C.N.S.S

Médecine Générale

Urgentologie - Diabétologie - HTA

Echographie

E.C.G

الدكتورة هجر عمرين

- خريجة كلية الطب بالدار البيضاء
- طبيبة بمصحة الضمان الاجتماعي درب غلف
- الطب العام
- أمراض النساء - الرجال - الأطفال
- طب المستعجلات
- السكري - الضغط الدموي
- الفحص بالصدى
- التخطيط الكهربائي للقلب

Casablanca, le : 27.05.21

P^e Bouabdellah Khader

439,00 x 6
Apidra Solostop



100 U x 36 \ 680

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Apidra 100U/ml, inj b6 sty
P.P.V : 439,00 DH

6 118001 081639

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Apidra 100U/ml, inj b6 sty
P.P.V : 439,00 DH

6 118001 081639

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Apidra 100U/ml, inj b6 sty
P.P.V : 439,00 DH

6 118001 081639

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Apidra 100U/ml, inj b6 sty
P.P.V : 439,00 DH

6 118001 081639

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Apidra 100U/ml, inj b6 sty
P.P.V : 439,00 DH

6 118001 081639

PHARMACIE FADILA CASABLANCA

Mme FILALI GUENHOUN Ibtissam
226, Boulevard Al Joulane
Salma 2 - Casablanca
Tél: 05 22 38 01 47
ICE : 002115854000092



Dr. Hajar AMRAINE
Médecine Générale
Riad El Bernoussi 1, GH5
Lot. 4, Appt. 3 - Casablanca

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca

Apidra 100U/ml, inj b6 sty
P.P.V : 439,00 DH

6 118001 081639

رياض البرنوصي 1، GH5، عمارة 4 رقم 3، الطابق السفلي، أناسي سيدى مومن - الدار البيضاء - الهاتف:

Riad El Bernoussi 1, GH5, Imm.4, Appt 3, RC, Anassi, Sidi Moumen, Casablanca, Tél.: 05 22 76 89 16